

**ARRETE DE VOIRIE PORTANT
ALIGNEMENT – parcelle AB 152**

LE MAIRE

VU le code général des propriétés des personnes publiques et notamment l'article L.3111-1,
VU le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L.421-1 et suivants,
VU le code de la voirie routière et notamment les articles L.112-1 à L.112-8 et L.141-3,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le règlement général de voirie 89-631 du 04/09/1989 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,
VU la conformation des lieux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Aligement.

L'**alignement** de la voie susmentionnée au droit de la propriété du bénéficiaire est **défini par la ligne matérialisant la limite fixée par le croquis matérialisant la limite de fait du domaine public annexé** au présent arrêté.

ARTICLE 2 - Responsabilité.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 - Formalités d'urbanisme.

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

ARTICLE 4 - Validité et renouvellement de l'arrêté.

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de **un an** à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

ARTICLE 5 - Publication et affichage

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Boutiers Saint Trojan.

ARTICLE 6 - Recours

Conformément à l'article R.102 du Code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait à Boutiers Saint Trojan, Le 4 février 2025

Le Maire,

Jean-François BRUCHON

DIFFUSION

Le bénéficiaire pour attribution

La commune de Boutiers Saint Trojan pour affichage

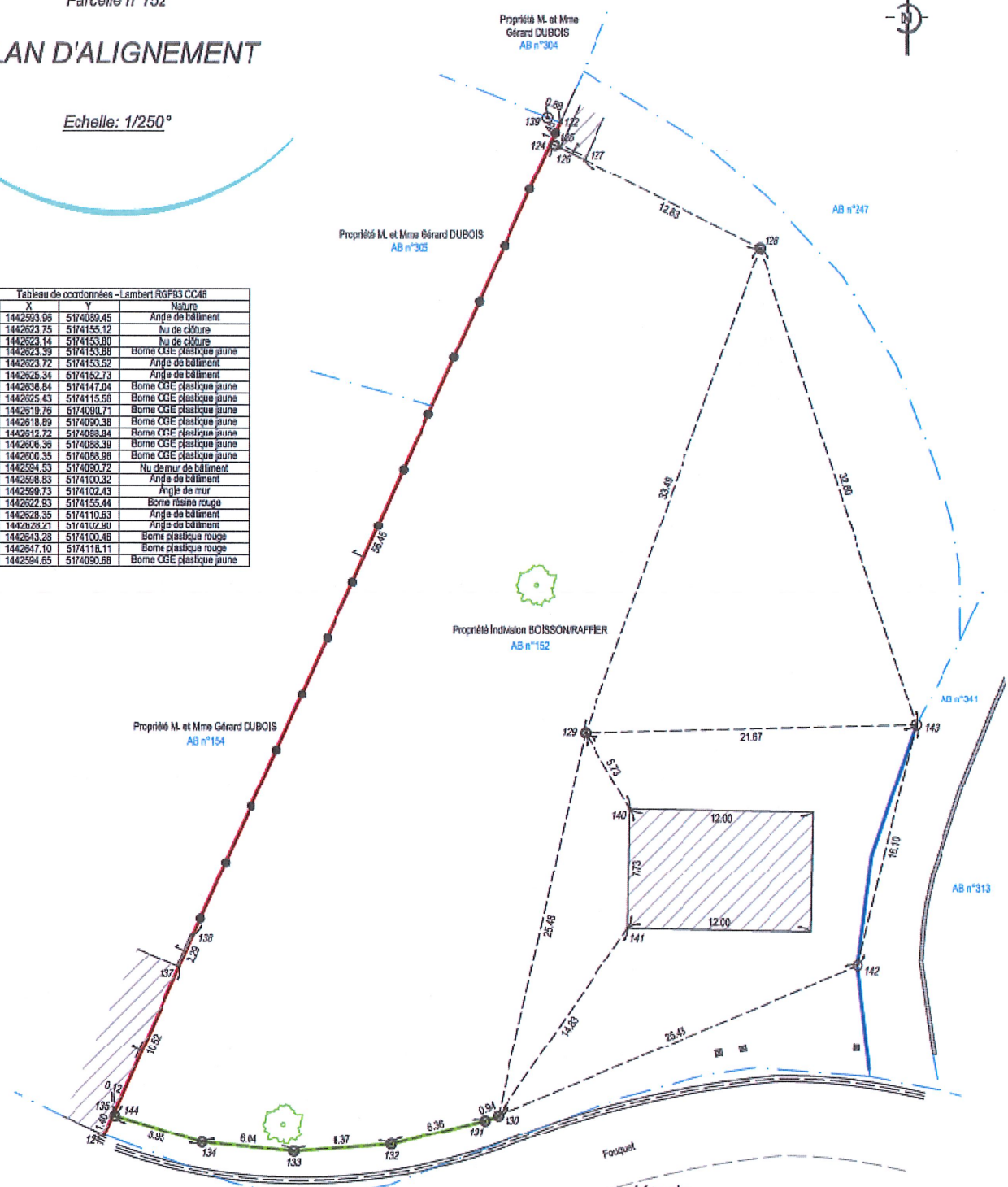


DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
Commune de BOUTIERS SAINT TROJAN
Lieu dit: "134 Rue du Bois Fouquet"
Section AB
Parcelle n°152

PLAN D'ALIGNEMENT

Echelle: 1/250°

Tableau de coordonnées - Lambert RGF93 CGA8			
MPT	X	Y	Nature
121	1442593.95	5174089.45	Angle de bâtiment
122	1442623.75	5174155.12	Nu de clôture
121	1442623.14	5174153.80	Nu de clôture
125	1442623.39	5174153.88	Borne CGE plastique jaune
125	1442623.72	5174153.52	Angle de bâtiment
127	1442625.34	5174152.73	Angle de bâtiment
125	1442636.84	5174147.04	Borne CGE plastique jaune
129	1442625.43	5174115.58	Borne CGE plastique jaune
130	1442619.76	5174080.71	Borne CGE plastique jaune
131	1442618.89	5174090.38	Borne CGE plastique jaune
132	1442612.72	5174088.84	Borne CGE plastique jaune
133	1442606.35	5174083.39	Borne CGE plastique jaune
131	1442600.35	5174088.98	Borne CGE plastique jaune
135	1442594.53	5174090.72	Nu de mur de bâtiment
137	1442598.83	5174100.32	Angle de bâtiment
138	1442598.73	5174102.43	Angle de mur
139	1442622.93	5174155.44	Borne résine rouge
140	1442628.35	5174110.63	Angle de bâtiment
141	1442628.21	5174102.80	Angle de bâtiment
142	1442643.28	5174100.48	Borne plastique rouge
143	1442647.10	5174118.11	Borne plastique rouge
144	1442594.65	5174090.88	Borne CGE plastique jaune



- Légende:**
- Borne nouvelle
 - Borne existante
 - Application cadastrale non garantie
 - ▨ Emprise réelle de bâtiment
 - Mur privatif
 - Clôture privative
 - Délimitation du domaine public
 - Limite objet d'un procès-verbal de reconnaissance de limites auquel ce plan est annexé
 - Limite certaine existante issue du procès verbal de bornage dressé par M. MOREAU, ancrinement Géomètre-Expert à Cognac.



Agence de Cognac
83, Rue de Pons
05 45 82 85 87

Ruelle Barbezieux
Cognac
Chalais

3065, Route de Cond Fontaine
16600 RUEILLE SUR TOUVRE
abbemelle@gmail.com

1, Allée des Noyers
16200 BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE
alb.barbezieux@gmail.com

83, Rue de Pons
16100 COGNAC
abbecognac@gmail.com

2, Rue Jean Rémor
16210 CHALAIS

Dossier : 250006
Date : 23 janvier 2025
Suivi par : JBi - JBa